

guières; mais mon dessein principal est d'y attirer,—le père jésuite restant seul, car dès cette année, il doit renvoyer son frère le cadet,¹ afin qu'il aye moins de peine à se retirer luy seul. Ce pauvre père ne scait rien cependant de nos desseins." (*Cor. gén.*, VIII, 172.)

Puis il conclut : " Il ne vous en faut pas davantage, M^{sr}, pour vous persuader qu'il n'y a plus à balancer et que l'on doit compter la colonie perdue si l'on ne fait pas la guerre l'an prochain. . . .

" La copie que je vous envoie des ordres que j'ay donnés pour nostre entreprise de l'an prochain, vous rendra compte de toutes les mesures que j'ay prises pour faire réussir nos desseins." (*Ibid.*, 173, 174.)

Le 10 novembre 1686, M. de Denonville écrit encore au ministre : " Ayant la guerre, comme il sera impossible de l'éviter, il faut s'étudier et s'appliquer à resserrer les habitans, ce qui ne se fera pas sans de grandes peines et ce qu'on n'ose entreprendre, que la guerre ne soit commencée." (*Cor. Gén.*, VIII, 200.)

Si M. de Denonville a pu garder le secret de son entreprise dans l'ancien gouvernement du Canada, il ne fut pas aussi heureux dans les Pays d'en haut. Après avoir informé le ministre, le 12 novembre 1685, qu'il ne pouvait aviser Tonty, La Durantaye et du Lhut avant l'été suivant, il rencontra un hardi voyageur, François Lenoir dit Rolland, propriétaire du fort Rolland, à Lachine, qui se chargea de porter ses dépêches aux postes de l'Ouest. Il était accompagné de Paul Bouchard dit Dorval, traiteur du Bout-de-l'Isle (*Lake St. Louis*, 212). Le texte de cette dépêche ne se trouve pas aux Archives; mais Tonty lui-même nous en donne la teneur. Le 13 avril 1686, rendant compte de son voyage aux bouches du Mississipi, à la recherche de Cavelier de La Salle, Tonty raconte que, le 27 février, il visita le village des Illinois, " leur ayant fait quelques présents pour les inviter à marcher en guerre contre les Iroquois l'année prochaine, quand les François du Canada partiront en guerre contre la dite nation, selon ce que m'a écrit M. le marquis de Denonville, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en Canada ". (*Margry*, III, 556, 560.)

Dans une lettre écrite à Montréal le 24 août 1686, à Cobart de Villermont en France, Tonty relate comment cette décision lui était parvenue. Il se rendit au poste de Michilimaquinak, le 15 janvier 1686, à la recherche du sieur Rolan, " qui me portait la lettre de M. le Marquis ". Il ajoute : " Je pars demain pour aller aux Illinois, afin de conduire cette nation contre les Iroquois, selon les ordres de M. le marquis. Je marcheray avec eux, et c'est un voyage de trois cents lieues par terre, dont dépend ma fortune, si Dieu m'y fait la grâce de réussir et de bien secourir les François, qui marcheront contre cette nation barbare le printemps prochain." (*Margry*, III, 560, 562.)

M. de Denonville ne fait pas mention de ces ordres dans ses dépêches; ceux qu'il indique dans son mémoire du 8 novembre 1686, sont du 6 juin

¹ Jacques de Lamberville, S.J.